

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Diagnostique et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Prothèse :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

Le suivi post-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie chronique et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.



49046

Déclaration de Maladie : N° S19-0003567

☐ Maladie ☐ Dentaire ☐ Optique ☐ Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 13132 Société : Royal Air Maroc
☒ Actif ☐ Pensionné(e) ☐ Autre :
Nom & Prénom : ZINEB SEKKAT Date de naissance : 15/11/1990
Adresse : 650 Bd Med V Residence ALMA Imm G App 1635
Tél : 06 61 3519 45 Total des frais engagés : 29,80 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : 20/10/2020

Nom et prénom du malade : Age :

Lien de parenté : ☐ Lui-même ☐ Conjoint ☐ Enfant

Nature de la maladie : Affection OBSTETRICALE

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca Le : 20/10/2020

Signature de l'adhérent(e) :

[Signature]

Coordonnées utiles

Coordonnées : contact@mupras.com
Adresse : pec@mupras.com
Email et changement de statut : adhesion@mupras.com

Respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données personnelles.

Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
20.10.2020	22 EDU BACTERIALE		200 300 07	

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	20/10/2020	PHARMACIE OLYPIA 55, Rue Sijilmassa Belvédère - Casablanca Tel: 05 22 24 63 75 Tél/Fax : 05 22 24 38 21

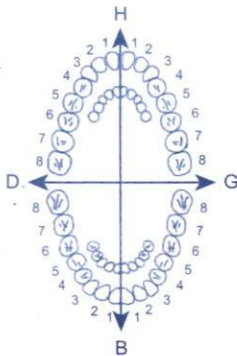
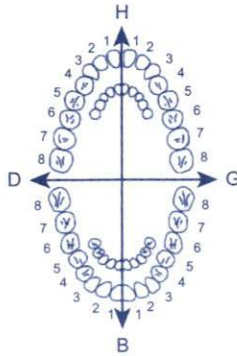
[illegible][illegible]

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canaux, ainsi que le bilan de l'O.D.F.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient														
				COEFFICIENT DES TRAVAUX													
					MONTANTS DES SOINS												
					DEBUT D'EXECUTION												
				FIN D'EXECUTION													
O.D.F. PROTHESES DENTAIRES 	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			COEFFICIENT DES TRAVAUX													
	<table border="1"> <tr> <td colspan="2">H</td> </tr> <tr> <td>25533412</td> <td>21433552</td> </tr> <tr> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <td>D</td> <td>G</td> </tr> <tr> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <td>35533411</td> <td>11433553</td> </tr> <tr> <td colspan="2">B</td> </tr> </table>				H		25533412	21433552	00000000	00000000	D	G	00000000	00000000	35533411	11433553	B
	H																
	25533412	21433552															
	00000000	00000000															
	D	G															
	00000000	00000000															
	35533411	11433553															
	B																
	(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession				MONTANTS DES SOINS												
					DATE DU DEVIS												
				DATE DE L'EXECUTION													

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Professeur Taoufik Chraïbi

SPECIALISTE EN GYNECOLOGIE-OBSTETRIQUE

EX-ENSEIGNANT A LA FACULTE
DE MEDECINE DE CASABLANCA

الدكتور توفيق الشرايبي

أستاذ مبرز

إختصاصه في طب النساء والتوليد
مناذ سابق بكلية الطب

Casablanca, Le

20.10.2020

Le SEKRAT. Zineb

95.00 x 2

1 Utrogestan 200

PHARMACIE OLYMPIA
55, Rue Sijilmassa
Belvédère - Casablanca
Tél: 05.22.24.63.75
Tél/Fax: 05.22.24.38.21



1 folr 10 pr

34.40 x 2

2 Defastin 80



2 folr 10 pr

26.20 x 5

81 Azfol 500

Professeur Taoufik CHRAÏBI
Gynécologie Obstétrique
199, Bd. Bir Anzarane - Casablanca
Tél: 0522 98 01 12 / 07 00 11 48
ICE: 001710192000017 - INP: 091043001



M5

= 389.80

199, Bd. Bir Anzarane, Rés. El Wanda - 1^{er} étage - Appt n°5 - Casablanca - Tél.: 05 22 98 01 12
WhatsApp: 0700 140 148 - En cas d'urgence: Clinique les Papillons: 05 22 98 20 21 - 06 67 37 85 8

0700 140 148 - شارع بئر أنزران - إقامة الوالدة - الطابق الأول - الشقة 5 - الهاتف: 05 22 98 01 12 - واتساب: 0700 140 148



ACFOL[®]

5mg

Acide folique / Comprimés

LOT: 14220007
PER: 05/2024
PPV: 25,20 DH

28

Comprimés
Voie orale



ACFOL[®]

5mg

Acide folique / Comprimés

LOT: 14220007
PER: 05/2024
PPV: 25,20 DH

28

Comprimés
Voie orale



ACFOL[®]

5mg

Acide folique / Comprimés

LOT: 14220007
PER: 05/2024
PPV: 25,20 DH

28

Comprimés
Voie orale



ACFOL[®]

5mg

Acide folique / Comprimés

LOT: 14220007
PER: 05/2024
PPV: 25,20 DH

28

Comprimés
Voie orale

[illegible]

Laboratoires

3, rue du bou

(France)

Laboratory

13, rue Pétrel

Besins Manut

Belgium

မနက် ၈ နာရီ

Cynthea Phat

Avenida de A

© 2004 Blackwell Publishing Ltd *Journal of Internal Medicine* 255: 101–108

PROMOPHAR

100

10

10

10

[illegible]

Laboratoires

3, rue du bou

(France)

Laboratory

13, rue Pétrel

Besins Manut

Belgium

မနက် ၈ နာရီ

Cynthea Phat

Avenida de A

© 2004 Blackwell Publishing Ltd *Journal of Internal Medicine* 255: 101–108

PROMOPHAR

100

10

10

10

80 ملغ

مكاسفون[®]

فلوغو ثلسنول

LOT : 2954

UT.AV : 05 - 21

P.P.V : 34 DH 40



PHARMA 5

قرصا متحللا
عن طريق الفم

20



80 ملغ

مكاسفون[®]

فلوغو ثلسنول

LOT : 2954

UT.AV : 05 - 21

P.P.V : 34 DH 40



PHARMA 5

قرصا متحللا
عن طريق الفم

20

